



Rapport moral et financier

2020 - 2021

Table des matières

1 Rapport moral de l'association Jardin du Bon Pasteur.....	3
1.1 Les statuts de l'association.....	3
1.2 Les rendez-vous au jardin.....	3
1.3 Adhérents et adhésions 2020 - 2021.....	4
1.4 Relations avec la mairie de Poitiers.....	4
1.5 Composteurs.....	4
1.6 Communication autour de l'association.....	5
2 Rapport financier de l'association.....	6
2.1 Compte de résultat.....	6
2.2 Analyse du compte de résultat.....	6
2.3 Bilan comptable.....	7
2.4 Analyse du bilan comptable.....	7

1 Rapport moral de l'association Jardin du Bon Pasteur

1.1 Les statuts de l'association

L'objet de l'association Jardin du Bon Pasteur est de créer et de gérer, sur un terrain mis à disposition par la ville de Poitiers au moyen d'une convention, un espace commun de jardinage mais aussi de convivialité et de partage.

Il sera géré et animé par les adhérents qui le cultiveront en mettant en pratique une gestion écologique du site.

Le site est un terrain d'une surface d'environ 100 m² au sein du square du Bon Pasteur, situé entre la rue des Carmes et la rue des Feuillants à Poitiers.

Ouvert sur le quartier, le jardin partagé favorisera les rencontres entre les générations et entre les cultures autour notamment de la pratique du jardinage.

Terrain d'expérimentation écologique et démocratique, il participera au maintien de la biodiversité en milieu urbain et à la diffusion des connaissances par l'échange de savoirs et de savoir-faire en particulier en direction des plus jeunes.

1.2 Les rendez-vous au jardin



Dès la création de l'association, les membres fondateurs ont souhaité que la principale activité de l'association soit autour des rencontres et des échanges entre les membres. De plus, il était imaginé que c'était par l'action, que l'association prendrait forme, que c'était par l'action que les membres se sentiraient prendre part à la construction d'un espace et d'une association qui leur ressemble.

Ainsi a été mise en place, les rendez-vous au jardin, moments qui ont duré entre 3 à 6 h, systématiquement au jardin, en été comme en hiver.

Chaque rendez-vous a réuni environ une vingtaine de membres de l'association et invités. (Enfants compris). Très souvent, ces moments se terminaient par un moment de convivialité (repas partagé, pique-nique, vin chaud en hiver, etc.). La crise sanitaire qui dure depuis mars 2020 a freiné ces moments conviviaux.

Depuis l'assemblée générale de l'association, le 7 juin 2020, 11 rendez-vous avaient été prévus mais malheureusement du fait des contraintes de non regroupement sur la voie publique, nous avons dû annuler 4 d'entre eux (entre novembre 2020 et février 2021).

Les animations réalisées avec l'école des Minimes n'ont pas pu se réaliser pour les mêmes raisons.

1.3 Adhérents et adhésions 2020 - 2021

Le nombre d'adhérents est de 20 personnes physiques.

Sur ces 20 adhérents, 12 personnes ont adhéré avec une cotisation « Membre bienfaiteur » (15 €), 8 personnes ont adhéré avec une cotisation normale (5 €)

Année	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021
Nombre d'adhérents bienfaiteurs	19	10	11	12
Nombre d'adhérents avec cotisation normale	11	16	4	8
Total	30	26	15	20

1.4 Relations avec la mairie de Poitiers

L'année 2018 avait été marquée par une rencontre organisée avec M. Alain Claeys, maire de Poitiers.

L'année 2020 a été marquée par un changement de municipalité, il était normal qu'aucune rencontre n'ait été prévue. Cette rencontre avec les adjoints est prévue en 2021.

De plus, les demandes exprimées en 2019 ont pris du retard, certaines n'ont été traitées que fin 2020, d'autres sont encore en attente :

- Une signalétique améliorée vers le square du Bon Pasteur au niveau de la rue des Feuillants (suite aux remontées des visiteurs de Rendez-vous au Jardin) : non réalisé
- Un récupérateur d'eau supplémentaire pour affronter les canicules : réalisé
- Une boîte à livres pour le jardin : réalisé

1.5 Composteurs



Un des éléments principaux autour du jardin est de créer un cycle complet des plantes à la terre grâce aux composteurs.

3 bacs ont été installés fin d'année 2017 grâce aux budgets participatifs. Ces composteurs ont été installés en dehors de la parcelle mise à disposition afin que l'ensemble des habitants du quartier (qu'ils fassent partie ou non des adhérents de l'association) puissent en bénéficier.

L'association garante du bon fonctionnement des composteurs a pu être accompagnée durant une année par l'association Compost'Âge.

L'association a été mandatée par la communauté urbaine pour s'occuper durant les périodes de confinement de l'alimentation des bacs de broyat ainsi que de l'entretien régulier des composteurs. À noter que le bac de broyat a été changé pour permettre d'avoir une plus grande réserve.

Cependant, Olivier et François veillent constamment sur eux afin de garantir le bon fonctionnement et le respect des riverains du parc.

1.6 Communication autour de l'association

Pour permettre de communiquer à l'interne de l'association et à l'externe plusieurs moyens de communication ont été mis en place par le bureau.

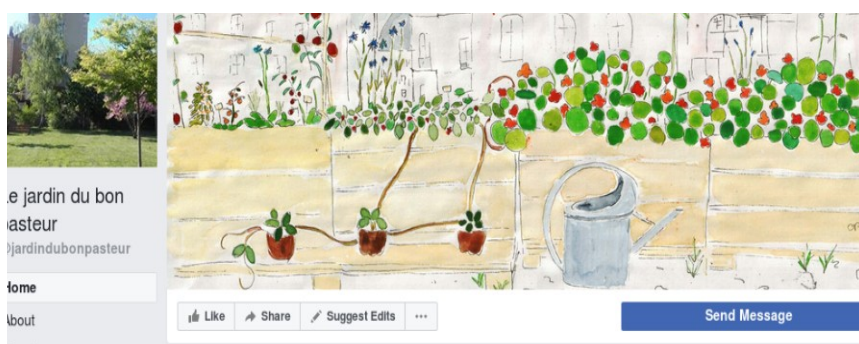
La liste de diffusion : jardin-bon-pasteur@googlegroups.com

Cette liste de diffusion est réservée aux adhérents de l'association. Seuls les adhérents, reçoivent ces messages et peuvent répondre. Ils permettent de transmettre rapidement des informations. C'est un des moyens privilégiés pour communiquer rapidement.

La lettre du jardin

Pour permettre d'informer les adhérents mais également plus largement à ceux qui sont intéressés par l'association et les activités, une lettre d'information nommée « Lettre du jardin » a été créée. Elle permet de présenter les activités de l'association de façon régulière.

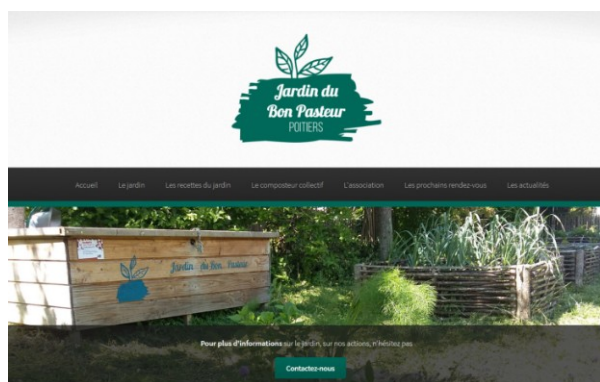
La page Facebook : <https://www.facebook.com/jardindubonpasteur>



Depuis la création de l'association, une page Facebook a été créée pour informer des différents événements. 65 personnes sont inscrites à cette page et reçoivent les notifications, c'est 20 personnes de plus que l'année dernière.

Le bureau essaye d'articuler systématiquement les lettres au jardin avec les événements sur Facebook.

Le site web : <https://jardindubonpasteur.garradin.eu>



Le site web de l'association a pris de l'ampleur durant cette année.

Il reprend désormais toutes les actualités des rendez-vous au jardin, des photos, une rubrique sur le composteur collectif, ainsi que sur des recettes.

Le site a environ une cinquantaine de visiteurs uniques chaque mois. Toutefois, il assure une présence en dehors de Facebook. La plupart des visiteurs arrivent sur le site grâce à son bon

emplacement dans les résultats de recherche de Google. (2ème entrée sur jardin partagé Poitiers)

L'agenda Open Agenda : <https://openagenda.com/jardindubonpasteur>

Depuis décembre 2019, un agenda partagé Open Agenda a été mis en ligne dédié au jardin. Cet agenda permet de simplifier la gestion des futurs rendez-vous car ils sont affichés automatiquement sur le site et le Facebook. Enfin, ils permettent de profiter de l'effet rebond entre l'agenda et le site web et donc d'améliorer son positionnement sur Google.

Reportages France 3

Deux reportages ont mis en avant le jardin et les activités sur France 3 :

- Un reportage spécifique aux activités durant le confinement en janvier 2021
- Un reportage sur les œufs de Pâques en avril 2021

Pour le premier, c'est grâce à la présence sur Internet des rendez-vous aux jardins que les journalistes ont pu découvrir l'activité de notre association et nous rencontrer.

2 Rapport financier de l'association

2.1 Compte de résultat

CHARGES		PRODUITS	
ACHATS	56,92 €	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	255,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	22,00 €	Cotisations	250,00 €
Fournitures administratives	34,92 €	Collectes	5,00 €
SERVICES EXTÉRIEURS	26,27 €	PRODUITS FINANCIERS	0,75 €
Primes d'assurance	26,27 €	Produits financiers	0,75 €
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	35,50 €		
Frais de réception	35,50 €		
TOTAL CHARGES	118,69 €	TOTAL PRODUITS	255,75 €
		Résultats (Excédent)	137,06 €

Contributions en nature

RÉPARTITION PAR NATURE DE CHARGES		RÉPARTITION PAR NATURE DE RESSOURCES	
Mise à dispositions gratuites de biens	300,00 €	Prestations en nature	300,00 €
TOTAL CHARGES	300,00 €	TOTAL PRODUITS	300,00 €

2.2 Analyse du compte de résultat

L'augmentation des cotisations pour cette année combinée à une année sans dépenses. L'année 2019 – 2020 ayant permis d'importants investissements (rotofil, brouette) pour l'association.

A noter également, que l'association n'a plus besoin d'adhérer à Compost'Âge, le broyat étant fourni gratuitement par la ville de Poitiers.

Enfin, du fait de la crise sanitaire, la MACIF a accordé une réduction importante de sa prime d'assurances : 26,27€ au lieu de 71,55€.

On peut noter également l'opération blanche affichée au compte de résultat concernant la mise à disposition par la ville de Poitiers de la parcelle sur le square du Bon Pasteur.

L'année 2020 – 2021 est donc excédentaire (plus de recettes que de dépenses).

2.3 Bilan comptable

ACTIF		PASSIF	
BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILÉS	174,55 €	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	128,85 €
Compte chèque	173,42 €	Résultat de l'exercice 2020-2021	137,06 €
Livret A	1,13 €	Résultat de l'exercice 2019 – 2020	-232,16 €
		Résultat de l'exercice 2018 – 2019	223,95 €
CAISSE	4,30 €		
Caisse	4,30 €	BILAN	50,00 €
		Apport initial de l'association	50,00 €
TOTAL ACTIF	178,85 €	TOTAL PASSIF	178,85 €

2.4 Analyse du bilan comptable

Les actifs restent importants en cette fin d'année 2020 – 2021, du fait d'un résultat excédentaire.



Association « Jardin du Bon Pasteur »
86 Grand Rue, 86000 POITIERS
SIREN : 829 684 265

~

Bureau 2020 – 2021:

Présidente : Elodie Clément
Trésorier : Benoît Clément
Secrétaires : Jacky Rivaux

~

Adresse mail : jardindubonpasteur@google.com
Facebook : <https://www.facebook.com/jardindubonpasteur>
Web : <https://jardindubonpasteur.garradin.eu>